

NOTE DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DELIBERATION N°09-04-2018-15

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Bizanos ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Compte Administratif 2017 a été approuvé à l'unanimité le 9 avril 2018 par le conseil municipal.

Les règles d'équilibre des comptes des collectivités locales se définissent comme suit :

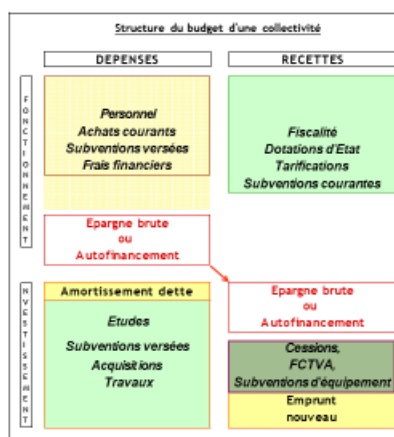
LA STRUCTURE D'UN BUDGET LOCAL : LES 2 SECTIONS

✓ **Règles d'équilibre strictes :**

- Le fonctionnement ne peut être déséquilibré.
- Au sein de l'investissement, l'amortissement de la dette doit être couvert par des ressources hors emprunts et subventions.

✓ **Concept-clef : l'épargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement, hors flux exceptionnels.**

- Témoin des marges en fonctionnement.
- Témoin de la capacité à autofinancer tout ou partie des investissements et/ou à rembourser des emprunts.



La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La ville de Bizanos compte 8 services en régie c'est-à-dire que c'est le personnel communal qui assure le fonctionnement et la gestion du service (à contrario d'une délégation de service public : gestion confiée à un tiers privé ou public))

Les services : Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, Garderies périscolaire, Restauration scolaire, Trinquet, Ecole de Musique, Marche Nordique, Location du château de Franqueville.

Le nombre de service est important pour une ville de 4 800 habitants, ces politiques publiques ont un coût notamment des charges de personnel et de structure.

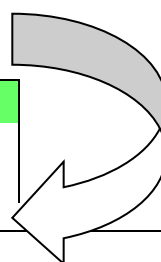
Cependant, la mise en place de budget par service et la responsabilisation des chefs de services ont permis une maîtrise des charges de fonctionnement sur ces dernières années.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015	2016	2017
011 - Charges à caractère général	906 118	937 499	930 803	901 712
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 430 763	2 439 270	2 423 075	2 490 316
014 - Atténuations de produits	30 589	42 175	73 668	67 921
65 - Autres charges de gestion courante	567 446	621 888	562 266	526 090
66 - Charges financières	388 970	332 377	309 936	325 722
67 - Charges exceptionnelles	1 420	1 222	3 576	687
Total dépenses réelles	4 325 306	4 374 430	4 303 324	4 312 448
Total dépenses d'ordre	122 092	122 930	92 659	107 293
Total dépenses de fonctionnement	4 447 399	4 497 360	4 395 983	4 419 741
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2014	2015	2016	2017
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	301 870	283 524	275 203	305 813
73 - Impôts et taxes	3 736 947	3 703 234	3 825 158	4 058 785
74 - Dotations, subventions et participations	796 107	622 454	554 345	449 184
75 - Autres produits de gestion courante	94 851	86 604	92 699	91 699
77 - Produits exceptionnels	15 000	28 487	25 800	47 104
Total recettes réelles	4 944 775	4 724 303	4 773 205	4 952 585
Total recettes d'ordre	269		12 048	12 048
Total recettes de fonctionnement	4 945 044	4 724 303	4 785 253	4 964 633
Solde de fonctionnement	910 586	797 542	593 217	780 829
EPARGNE BRUTE	619 468	349 873	469 881	640 137

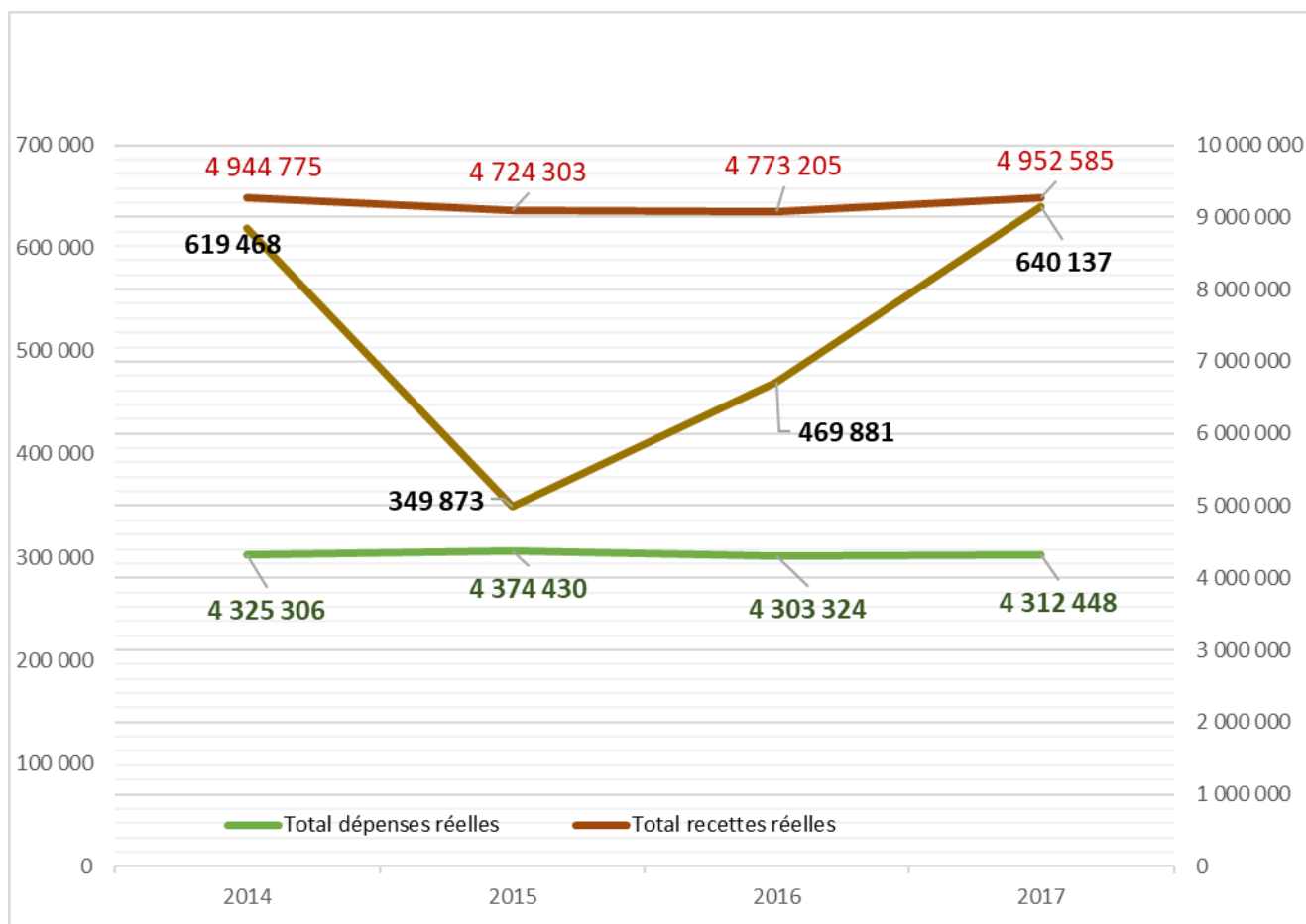
Fait marquant de la période 2014-2017 : la consolidation de l'épargne brute de la commune. Malgré des recettes courantes peu dynamiques, grâce à la stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les charges de personnel : augmentation chiffrée en 2017 :

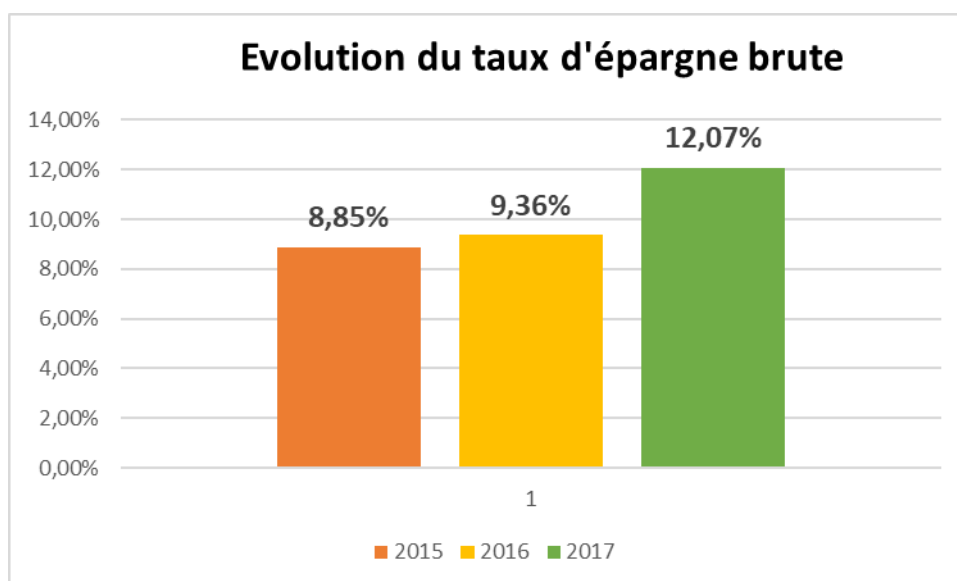
CHARGES DE PERSONNEL	2017/2016
AGENT RECENSEUR	30 000 €
AUGMENTATION POINT INDICE (+0,6%)	10 000 €



AUGMENTATION COTISATIONS RETRAITES	10 000 €
PPCR (réforme)	10 500 €
ELECTIONS	3 000 €
DEPART RETRAITE TUILAGE / TRANSMISSION DES SAVOIRS	3 500 €
	67 000 €



L'encours de la dette est important, l'annuité s'élève à 721 k€, pour autant la règle de l'équilibre est respectée et ce depuis des années. Les ratios tendent à s'améliorer grâce à une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement et la mise en place il y a des années des budgets par service ont contribué à cette maîtrise et au rétablissement progressif des comptes.



Les chiffres clés	
Dépenses réelles de fonctionnement	4 312
Frais financiers	326
Recettes réelles de fonctionnement	4 952
Capital de la dette	395
Dotations aux amortissements	107
Encours de la dette au 31 /12	7632
Les ratios financiers	
Épargne de gestion	966
<i>RRF-DRF</i>	
Épargne brute	640
<i>RRF-(DRF-frais financiers)</i>	
Épargne nette	245
<i>Épargne brute – capital</i>	
Résultat de clôture = fonds de roulement	
<i>Excédent de fonct – déficit d'invest</i>	369
Taux d'épargne de gestion	19,51%
<i>Épargne de gestion/RRF (minimum 20%)</i>	
Taux d'épargne brute	12,92%
<i>Épargne brute/RRF (minimum 15%)</i>	
Taux d'épargne nette	4,95%
<i>Épargne nette/RRF (minimum 7%)</i>	
Capacité de désendettement (en année)	12
<i>Encours/Epargne brute (> à 12 ans = orange/rouge)</i>	

La baisse drastique des dotations destinée à contribuer au financement des déficits publics et une absence de dynamique des bases fiscales ont conduit à une augmentation de la fiscalité et à privilégier des dépenses d'équipement financées par fonds de concours et subventions et potentiellement susceptibles de générer à moyen terme des économies sur le fonctionnement.

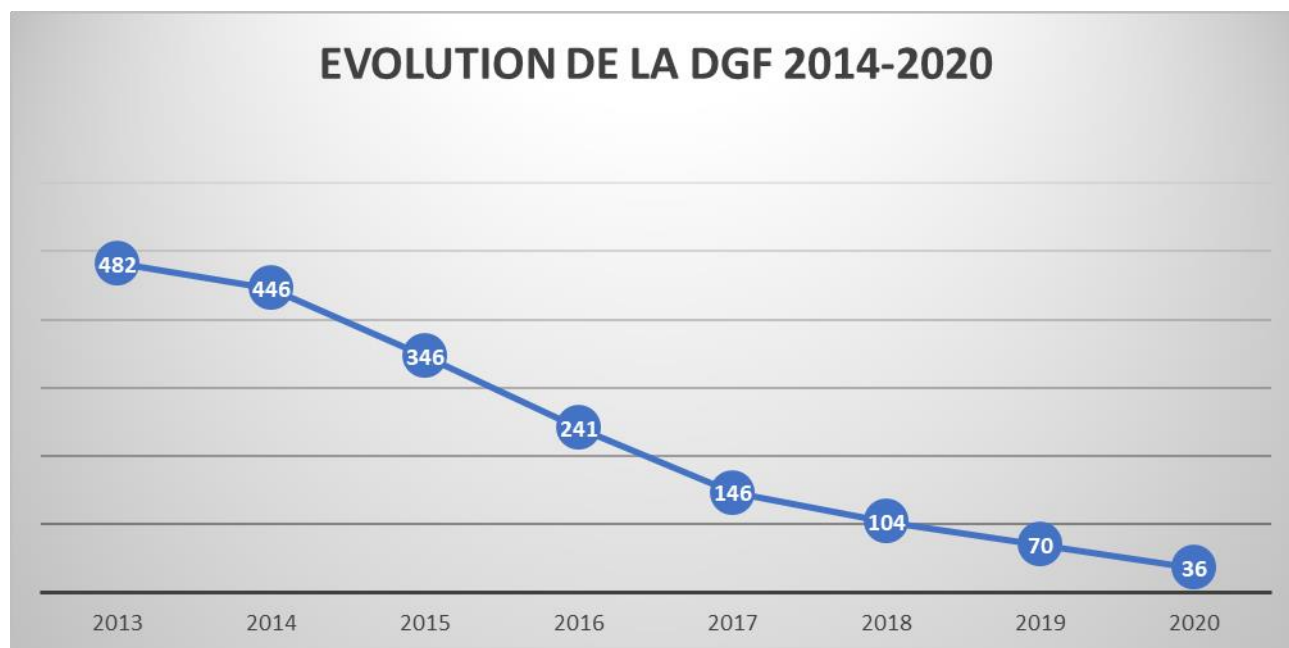
L'exemple le plus significatif est la construction du restaurant scolaire à l'école maternelle.

Outre, la nécessité de construire un nouvel équipement afin d'assurer la sécurité des enfants et améliorer la qualité du service, la suppression du recours à un transporteur afin de conduire les élèves à la cantine de la rue Pasteur permet une économie annuelle de 15 000 €.

Des bases peu dynamiques :

Taxes/ années	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation bases	10 227 038	10 573 334	10 380 161	10 368 505
Variation nettes des bases	-0,11%	3,39%	-1,83%	-0,11%
<i>dont variation loi de finance</i>	0,80%	0,90%	1,00%	0,90%
<i>dont variation physique</i>	-0,91%	2,49%	0,00%	0,00%
<i>TAUX voté</i>	11,19%	11,36%	12,04%	12,76%
PRODUIT FISCAL TH	1 144 406	1 201 131	1 249 771	1 323 021
Taxes/ années	2014	2015	2016	2017
Taxes foncières bâties	7 207 320	7 314 000	7 346 361	7 330 000
Variation brute des bases	0,80%	1,48%	0,44%	-0,22%
<i>dont variation loi de finance</i>	0,80%	0,90%	1,00%	0,90%
<i>dont variation physique</i>	0,00%	0,58%	0,00%	-1,12%
<i>TAUX voté</i>	15,90%	16,14%	17,11%	18,13%
PRODUIT FISCAL FB	1 145 964	1 180 480	1 256 962	1 328 929
PRODUIT FISCAL TOTAL	2 290 369	2 381 610	2 506 734	2 651 950

Entre 2013 et 2017, la ville a contribué à hauteur de 336 k€ au financement des déficits publics. Cela représente 14 points de fiscalité ...et en 2021 il n'y aura plus de dotation.



La dette : **MAITRISE DE LA DETTE LOCALE VIA LE SUIVI DU RATIO DE DESENDETTEMENT.**

L'Etat souhaite contrôler l'opportunité du recours à l'emprunt effectué par les collectivités locales de manière à ne pas laisser dériver son impact sur les dépenses de fonctionnement. Il souhaite ainsi mesurer l'autofinancement dégagé en lien avec la maîtrise des dépenses. Ces objectifs s'appliqueraient aux communes de plus de 10 000 hab., aux EPCI de + de 50 000 hab., aux départements et aux régions.

Ainsi, les principes de :

- vote en équilibre de chaque section ;
- couverture du remboursement annuel des capitaux d'emprunt par les ressources propres
- l'estimation sincère des dépenses et des recettes ;

La règle de l'équilibre est respectée, l'épargne brute en valeur dégagée au compte administratif permet de financer le capital de la dette 395 k.